

Pouvoir adjudicateur : COMMUNE DE TOURRETTES SUR LOUP

Mairie de Tourrettes sur Loup 2, place Maximin Escalier 06140 Tourrettes sur Loup

Site internet : [www.tourrettessurloup.com](http://www.tourrettessurloup.com/)

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**AVIS D’APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

# Dénomination et adresse de la collectivité :

Commune de Tourrettes sur Loup, 2 place Maximin Escalier, 06140 Tourrettes sur Loup

# Mode de passation :

Convention d’occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable conformément à l’ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques imposant de nouvelles obligations de procéder à des mesures de publicité et de sélection préalable à la délivrance des titres d’occupation du domaine public en vue d’une exploitation économique.

# Objet de l’avis d’appel à la concurrence :

La commune de Tourrettes sur Loup autorise l’occupation d’un emplacement **faisant partie du domaine public sis route du Stade**, 06140 Tourrettes sur Loup en vue d’une exploitation économique. L’activité devra correspondre à l’objet suivant : commerce alimentaire à emporter de type camion pizza.

# Les Critères de jugement des propositions :

* 1- Expérience professionnelle du candidat dans le domaine d’activité concerné :

# 40%.

* 2- Moyens matériels et humains affectés à l’exercice de l’activité

- Organisation de l’exploitation de l’activité (notamment en termes de jours et horaires d’ouverture du commerce hors toutes mesures de restriction qui pourraient être imposées par les pouvoirs publics, notamment au titre de la situation de crise sanitaire [Couvre-feu, etc…]) : **30%.**

* 3- Exigences techniques liées à l’exploitation : **30%**

# Pièces du dossier de consultation :

* Un avis d’appel public à la concurrence,
* Un règlement de consultation et son annexe (attestation sur l’honneur),
* Un formulaire de candidature et son annexe.
* Un projet de convention valant cahier des charges.

# Modalité de retrait des dossiers :

Le règlement de consultation et le cahier des charges seront délivrés sur demande écrite :

* Par courriel à l’adresse suivante : marches@tsl06.fr
* A partir du site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr/)

# Modalité de remise des propositions :

Toutes les pièces du dossier de candidature seront rédigées en langue française ou traduites et les certificats délivrés dans une langue étrangère doivent faire l’objet d’une traduction assermentée en langue française.

Les propositions devront être transmises par pli postal en recommandé avec accusé de réception dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante :

**« Candidature pour l’occupation temporaire du domaine public –**

**NE PAS OUVRIR ».**

Ou par dépôt sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr/)

# Négociations :

La commune se réserve la possibilité de négocier avec les candidats qui auront présenté une proposition.

La phase de négociation est destinée à la clarification des propositions et à permettre aux candidats de les améliorer.

**Date limite de réception des dossiers :** Lundi 18 décembre à 12h00.

**Date d’envoi de l’appel à candidature à la publication :**

# Le Maire

**Frédéric POMA**